

EP 22 000 136/59

*W. Remond*

REPUBLIQUE FRANCAISE

---

PREFECTURE DU PAS DE CALAIS

---

COMMUNE (S) DE BOUBERS - LES - HESMOND

REGISTRE D'ENQUETE PUBLIQUE

---

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

---

relatif : à une demande d'autorisation pour l'exploitation  
du parc éolien des magnolias comprenant 4 aérogénérateurs  
et deux postes de livraisons

.....

.....

.....

.....

.....



OBJET DE L'ENQUÊTE :

Demande d'autorisation d'exploiter le parc Eolien des Magnolias par la SAS Eoliennes des Magnolias

ARRÊTÉ D'OUVERTURE D'ENQUÊTE :

Arrêté n° 2022/187 en date du 3/12/2022

de Monsieur le Maire de :

de M. le Préfet - du Pas de Calais  (1)  
 (1)

COMMISSAIRE ENQUÊTEUR désigné par le Président du Tribunal Administratif :

M. RENOND Vital

Profession : Chef de Projet Retraité

Durée de l'enquête : 32 jours consécutifs

Date d'ouverture : du Mardi 3 janvier 2023 au Vendredi 3 Février 2023 inclus

Permanences			
Les	Mardi 3/1/2023	de	9h00 heures
"	Samedi 7/1/2023	"	9h00 " à 12h00 heures
"	Mercredi 11/1/2023	"	15h00 " " 12h00 "
"	Mardi 24/1/2023	"	16h00 " " 12h00 "
"	Vendredi 3/2/2023	"	15h00 " " 18h00 "

REGISTRE D'ENQUÊTE :

Comportant 20 pages feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir les observations du public; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à : M. RENOND Commissaire Enquêteur  
Mairie de Boubers - rue de la Dame - 62930 Boubers les Hennehand

RAPPORT ET CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR :

Seront tenus à la disposition du public dès leur réception à : \_\_\_\_\_  
aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux.

RÉCEPTION DU PUBLIC PAR LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR :

Le commissaire enquêteur recevra le public durant les permanences indiquées ci-dessous

Le \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_  
" \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_  
" \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_

~~4/1/23~~

PREMIÈRE JOURNÉE

Le \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ heures à \_\_\_\_\_ heures

OBSERVATIONS DE M.

Le Mardi 3 janvier 2023 à 9h00, ouverture de la permanence N°1.

1P

Se présente à 10h30, monsieur SALOMÉ, Bernard, 13 rue Blanche à BOUBERS, 0689 76 72 17, en qualité de secrétaire de l'association "Verbs Contraves" qui déclare :

1P/2

Je vous prie de bien vouloir prendre en considération le dossier de 15 pages <sup>R/V</sup> concernant notre refus de projet édien dans lequel est inclus le résultat de la pétition défavorable à ce projet (page 3) 70, 69 défavorables.

Bernard SALOMÉ Secrétaire de l'Association.

~~Signature~~

Se présente à 10h40, monsieur VERHAEGHE, Francis, 11 rue de l'Eglise à St DEMOURE qui déclare

1P

Projets ScandaLux

Le projet entraîne une répression environne mentale.

- Arrêtez vos mensonges.

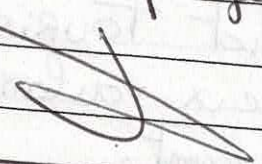
Quelle façon ignoble de traiter vos citoyens.

" Bravo !! - les Elus "

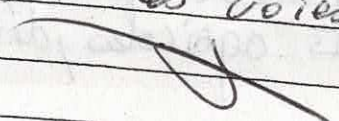
Vous en portez la responsabilité

~~Signature~~

Se présente à Mh05, monsieur HOCHART, Christopher 1R 2 rue de la mairie à BOUBERS, tel 06 30 54 00 07 qui se présente en mairie pour manifester son mécontentement et refus au projet du Parc Eolien "Les magnolias" pour la raison suivante ; je ne vis pas de la région et vis dans le calme d'un beau paysage. J'ai acheté une maison il y a deux ans. Je n'étais pas au courant du projet éolien. J'ai su après la vente quand monsieur le Maire est venu se présenter chez nous. Si je l'avais su plutôt, je n'aurais pas acheté de maison dans ce village. De plus, de chez moi, je verrais les éoliennes. Je suis contre ce projet.



A Mh32, monsieur HOCHART, Christopher de pire ajouter ceci : "En fait, je ne suis pas contre le Eolien de manière générale mais contre ce projet pour les raisons évoquées ci-dessus. Je n'ai aucun avantage personnel de cette installation, mais d'intérêt pour la possibilité, principalement, sur le coût de l'énergie du village. J'évoque aussi des craintes sur les dégâts qui seraient vraisemblablement importants sur la voie publique par des travaux sur les voies d'accès de la société H2Air."



④

Le 3/01/2023 à 12h10, fermeture de la 1<sup>ère</sup> permanence par Mr V. RENOUARD Commission Enquêtes.

Le 05/01/2023 à 11h30 Julien GOSSART demeurant au [REDACTED], 62930 LOISON SUR CREQUOISE, s'oppose au projet d'implantation de 4 éoliennes sur la commune de BOURBORS-les-Hesmond. Je suis pour l'écologie de manière générale mais avant tout l'écologie impose de PRÉSERVER ce qui est encore en état naturel. L'industrialisation de nos campagnes par le lobby éolien n'est en rien de l'écologie mais du "greenwashing". Voici plusieurs raisons pour lesquelles je suis contre:

- Nous vivons dans des vallées encore préservées et étroites, implanter des éoliennes sur ce territoire est une ERREUR car leur taille démesurée (180m) écrase tout ce qui fait le charme de nos vallées et du patrimoine.
- ⇒ Impact TOURISTIQUE négatif alors que nombreux sont ceux voulant ou venant s'installer en campagne depuis le confinement.
- L'éolien nous ajoute une pollution visuelle l'éclat lumineux Rouge (même faible) ne garantit plus à chacun des nuits noires et donc pouvoir observer la voie lactée.
- A cela s'ajoute une pollution sonore, sifflement. Fini la quiétude des campagnes jour comme nuit. Fini aussi de dormir les fenêtres ouvertes en été.
- L'impact sur la faune notamment les chiroptères est désastreux et vient ajouter une menace à ces espèces déjà fragilisées par les pesticides alors qu'elles jouent un rôle central dans le maintien d'un équilibre des espèces pouvant être nuisibles pour les cultures. Nos campagnes par la présence de nombreux bâtiments agricoles, dépendances en sont

fortement peuplé.

C'est il faut ~~cesser~~ de vouloir industrialiser nos campagnes en se donnant bonne conscience par des énergies renouvelables.

Une éolienne sur nos territoires reste et restera un impact négatif par les tonnes de béton coulé mais aussi par les points indiqués avant.

Revenons à la raison, préservons nos territoires pour les générations futures. Implançons des éoliennes sur des secteurs industriels artificialisés et installons des panneaux photovoltaïques sur l'ensemble des toits plats. Voilà de l'énergie renouvelable.

J'espère la raison l'emportera sur le jeu du marché financier derrière ces implantations. Pensons à nos enfants et petits-enfants, ne transformons pas l'ensemble du territoire en enfer.

~~Cessant~~

PS: J'oubliai quand on implante un projet de ce type on pense avant tout à lui donner un nom à consonnance locale... "les Magnolias" n'ont jamais poussé ici!

Le samedi 7/02/2022 Ouverture de la 2<sup>ème</sup> permanence en Mairie de Boubers par Mr Vital RENOND Commissaire Enquêteur à 9h00.

Jean-Paul MACHAIN, membre des AFR de Boubers 2pers.  
Les Hermond, présent ce samedi 7 janvier 2023 à la réunion en mairie de Boubers Les Hermond par l'organe publique. J'ai déposé un document écrit justifiant mon avis sur l'implantation des 4 éoliennes à Boubers Les Hermond le 7 janvier 2022.

6

~~Avis~~  
Avis très favorable pour ces 4 écoles  
A Boubers les Hermonst le 7.01.2023  
Jean-Paul MACHAÏN membre du AFR  
de Boubers les Hermonst

IPJ N°6 | A

M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> BEAUGRAND

28

Boubers-les-Hermonst

[Redacted]  
Nous avons commencé l'étude du projet et  
finalisons nos remarques et questionnements sur  
la plate-forme officielle de l'enquête publique.  
Nous exposons ce jour brièvement nos items:  
- payage, acoustique, indemnisation financière, rechte  
région et com-com

M. Jean Noël CHASSAGNOLE

1p

[Redacted]  
En tant que conseiller Municipal je voudrais signaler  
mon opposition au projet. La population a été peu d'accord  
et je me vois mal proposer quelque chose aux habitants.  
J'exposai mon avis par écrit sur la plateforme



~~4/20~~  
7

Mme Machain Marie-José  
Retraite Ancienne Agricultrice

Le projet est très important pour  
la commune, une rentière d'argent  
mon gargon est agriculteur dans la commune

Dachain

Le projet peut apporter un plus à la commune  
c'est pourquoi le conseil municipal a bien fait  
d'étudier celui-ci. Il y a des avantages mais  
aussi des inconvénients qu'il faut prendre en  
compte.

A REGNIER  
Mabitant de la commune

MFPINTE

- le productible annoncé dans l'étude sera de 48 GWh  
paraît largement surestimé, ce qui sous-entend  
que le facteur de charge serait d'au moins 30%  
ce qui est en contradiction avec les réalisations  
de production éolienne sur les Hauts de France, où le  
facteur de charge est situé entre 20 et 25%

↳ Il n'y a pas de justification de la recette du projet  
compte tenu du tarif d'achat et d'un productible réaliste

- l'impact visuel est fort au milieu d'une zone de  
vallons et plateaux qui est restée vierge de tout équipement  
éolien. Pourquoi ne pas privilégier l'implantation dans  
des zones déjà équipées.

- Pour pallier l'intermittence de la production, l'implantation  
de ces nouvelles éoliennes pourrait se justifier en y  
adjoignant des batteries de stockage dûment dimensionnées

~~W. P. Pint~~  
 pour restituer l'énergie excédentaire aux heures de pointe et en période de flux tendu sur la production nationale le surcoût engendré peut alors être compensé par un tarif de rachat bonifié aux heures de pointe.

MR PINTA  
 habitant LEBIEZ

~~Pin~~

Non aux éoliennes pour notre paysage et la nuisance sonore. Et qui va payer le démontage de ces éoliennes ?

Habitant de Boubers les Mesmaud.

~~Pin~~

Non aux éoliennes

~~Pin~~

Nous sommes contre les éoliennes tout d'abord pour notre paysage qui va être gâché. Et la nature dans tout cela ? que va-t-elle devenir ? Nous sommes une trop petite commune pour avoir l'implantation de 4 éoliennes. Nous ne connaissons pas les nuisances sur la personne les animaux qu'elles vont engendrer.

M. et Mme Dumont Pascal Belair

Nous habitons à 2 km de Boubers et mon avis est positif par rapport au projet éolien de

Boubers.

→ Les éoliennes permettent de lutter contre la précarité énergétique, de renforcer l'autonomie de la France.

L'énergie éolienne fait partie des sources d'énergies renouvelables, un atout pour atteindre la transition énergétique.

Énergie 100% naturelle, renouvelable, durable.

~~Y. P. 9~~

l'entretien, l'éolienne est propre, moderne,  
et sans dangers et permettrait de  
produire de l'énergie toute l'année.

économiquement pour nos villages situés  
en zone très rurales, l'implantation  
d'éoliennes représente une source de  
revenus, intéressante pour le territoire  
où elle sont installées et qui  
beneficiant à tous les habitants de  
la zone.

Valérie Tournien  
Le Biez

Habitant à moins de 2 km à vol d'oiseau du  
projet, je suis favorable à ce projet "raisonnable"  
car ne portant que sur 4 éoliennes et donc  
sans impact sur le grand parc de  
Frageois IP.

Favorable pour renforcer l'autonomie énergétique  
de la France, être moins dépendant du nucléaire  
et profiter durablement d'une source inépuisable  
de vents.

Par ailleurs, membre de la société de chasse  
de Beubers, je note les coupes de haies et  
autres haies entières qui sont très favorables  
à la petite faune.

Je suis donc favorable au projet qui permettra à  
cette petite commune rurale de faire face  
financièrement à l'augmentation des charges  
consequentes.

Nicolas Tournien - Le Biez

~~A Paris~~

Le Samedi 7/01/2023 fermeture de la permanence  
N°2 par départ des dernières personnes. par Mr  
V. RENOND, Commissaire Enquêteur à 13H

~~M. Vital Renond Boubers~~

Le Mercredi 11 janvier 2023, Ouverture de la permanence  
N°3 en Mairie de Boubers, à 15h00 par Mr. Vital RENOND  
Commissaire Enquêteur.

M<sup>me</sup> Venant Amick Boubers habitante - Membre du Conseil  
Je ne suis ni contre, ni pour. Je reste neutre.

Alexandra et Sébastien LEBEURE habitants de Hermond  
Mais dans le village (Hermond) donc impacté par le  
projet éolien. (milieu de la commune) carte des Aubertages

Guid de retombées pour les 3 maisons Rue du Paradis  
(qui font partie de Hermond). Allons nous profiter des "réverbères"  
infectueux, des avantages - suggérés lors des réunions.

PJ N°20/17

~~Amick~~

Eveline COURTOIS Boubers les Hermond  
déposé dossier de pages

Depuis la création d'un parc éolien décidé  
par Monsieur le Maire et la société H&E en  
un association dénommé Kent Comhore s'est crée  
après contact avec les Habitants plus de la

~~U. Ant~~

Moitié des personnes en Age de s'exprimer  
sont contre alors arrêté cette Mascorade je  
suis contre la Dévalorisation Visuel du paysage  
et le cycle de vie moins paisible pour  
les Habitants  
Pierre Bortel

Je suis pour le pour. En fait sans  
conditions je suis dans le périmètre en  
tant que propriétaire d'une parcelle et  
habitant d'Armond.

Ligier C.

POMMERY Daniel prendent du Comité des Fêtes de Boubeau.

Ni pour ni contre mais je pose au moins 2 questions :

① Mutualisation : pourquoi uniquement aux propriétaires  
et locataires du plateau : → la seule réponse que j'ai  
trouvée en fait d'autres explications : « C'est pas possible »

② des avantages concrets (route ... baisse du prix de  
l'énergie (20000 euros) • Quels sont les conditions ?

~~2018~~

LEROY Gaylord exploitant à ST Denoix et élèveurs  
reprochons cause pas de soucis, nous sommes habitués à  
cultiver auprès des édiennes de la région de Caspelle vielle.  
Nous sommes favorable pour faire vivre le petit village  
de Boubeau qui pourra ainsi renover les chemins  
et routes

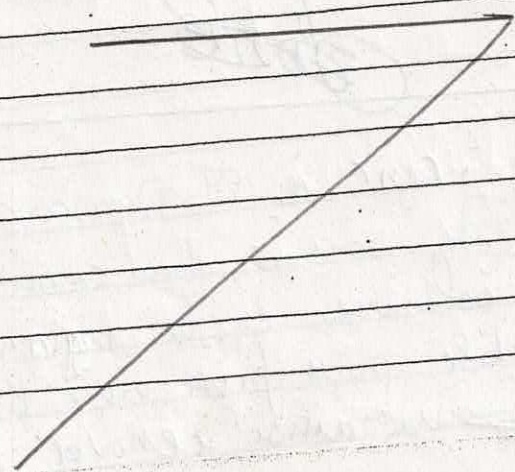
~~14/10/19~~

QUETU Paul exploitant à Saint Denoux  
Projet indispensable pour le développement du  
village. Rentée d'argent non négligeable pour le  
budget de la commune

Yves Fournier fils d'exploitant à saint denoux  
Projet avantageant la commune et projet  
ne dérangeant pas niveau du bruit ou  
même visuel

Pedwin Jean-François Habitant de St Denoux  
Projet inutile pour le Bien de nos village  
pour l'instant très beaux par ces pâture Bois.  
ex... qui sera détruit par des éoliennes  
par la voie, le bruit la pollution (Béton et Fer)  
je ne vois à ce jour aucun avantage mais  
à part l'Argent pour les propriétaires.

FOURNIER Jean-Pierre Habitant à EMBRY  
je suis pour le projet des éoliennes comme je suis  
exploitant sur une parcelle dont il y a une éolienne  
l'état veut que tous soit à l'électrique  
je suis sur le canton de Fruges avec une quantité  
d'éoliennes et sans me dérange rien



~~Handwritten signature~~

M. GLACON Patrice se adjoint  
de ne pas anticiper, mais ce projet me paraît  
démarré par notre commune. Je vous remets ma mesure  
sur ce projet à la prochaine permanence.

P. GLACON Patrice

~~Handwritten mark~~

A 19<sup>h</sup>45, au départ des 4 dernières personnes.  
Mr Vital RENOND femme la 3<sup>ème</sup> permanence avec  
1<sup>h</sup>45 de prolongation, compte tenu des interventions  
en cours.

Le Mardi 24/01/2023, à 15<sup>h</sup>00, ouverture de la permanence N°4,  
en Mairie de Baulers, par Mr Vital RENOND Commissaire Enquêteur.

Mardi 24/01/2023 à 16h00  
Véronique STRACHOWSKI

Ajout: Sur Coupelle. Vieille construction de nombreuses  
maisons près des parcs existants, bon développement  
du village.

PJ 13 | A

~~Handwritten signature~~

Visite de Mrs Bachimont et VERHAEGHE Francis  
qui ont remis 3 pièces jointes:

- 1) VERHAEGHE Francis. [PJ N°13 | B]
- 2) BACHIMONT Frédéric. [PJ N°13 | C]
- 3) DES CHOT Elisabeth. [PJ N°13 | D]

~~Handwritten signature~~

~~Handwritten signature~~

~~14/03/22~~

### Vents Contraires

Association pour la sauvegarde des paysages  
de la vallée de l'embryonne

n° W 624 007 367

Boubers les Menards

1P



deposé un dossier de 12 pages

annexe 1 cartographie de la DREA  
concernant enjeux paysage  
et une synthèse

PJ N°14/A

Un courrier de l'Architecte des Bâiments de France  
au 8 mars 2022 signé par S. Pilon

destiné à la DREAL (p9, 10, 11)

qui notifie un avis défavorable

↳ enjeu principal Montreuil/mer, ville fantôme  
et chartreuse de Neuville s/s Montreuil,

Notre dame des Prés

Boubers - les - Mesnard

Bernard SALOMÉ



### M. Glacou Latuici

Dépot ce jour d'un mémoire de M. Glacou Bruno

contenu 5 pages R<sup>o</sup>

pièce jointe N°

PJ N°14/B

### M. Glacou Latuici

Dépot ce jour d'un mémoire de M. Chanagne Jean Noël  
et Cathy  
conseiller municipal

contenu 17 pages

pièces jointes N°

PJ N°14/C

Mr Christian LEFEBURE

Rémission d'un courrier de 14 pages  
7 R<sup>o</sup>/V<sup>o</sup>

PJ N°14/D



M GLACON Patrice

Apart d'un mémoire de M et Mme Glacon Patrice  
1<sup>er</sup> adjoint à Boubes les Hesmond

contenant 5 pages R°

Remise de Mr/ame Desjardins

la PJ 15 | B

Boubes les Hesmond

Visite de Mr MAQUERE Président de l'association de chasse  
pour consultation du dossier.

Visite de Monsieur Grioche Yves  
S<sup>rs</sup> Antrikarthe

"Sites et Monuments"

visite de M<sup>me</sup> Maguère Françoise pour information  
4 grosses machines pour un si petit territoire

Michel Maguère Président de chasse  
bonne continuation.

Visite de Mr LEFEBURE pour consultation et  
questionnement. Passage

A 21<sup>h</sup> au départ de Mr. Lefebure et Gluzon.  
fermeture de la 3<sup>em</sup> permanence par Mr RENOND  
Commissaire Enquêteur.

Le Vendredi 3 Février 2023, à 15<sup>h</sup>00 ouverture  
de la 5<sup>em</sup> et dernière permanence par Mr V. RENOND  
Commissaire Enquêteur.

*[Signature]*

Le 03 Février 2023 à 20 heures 00

P16

Le délai d'enquête étant expiré,

je, soussigné, Mr Vital RENONS Commissaire Enquêteur, déclare clos le présent registre

qui a été mis à la disposition du public pendant 32 jours jours consécutifs,

du 03 janvier 2023 au 3 Février 2023,

de \_\_\_\_\_ heures à \_\_\_\_\_ heures

et de \_\_\_\_\_ heures à \_\_\_\_\_ heures

5 permanences en Mairie de Boubers les MESMOND

Les observations ont été consignées au registre par \_\_\_\_\_ personnes

(pages n<sup>os</sup> \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_).

En outre, j'ai reçu \_\_\_\_\_ lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre :

1. - Lettre en date du \_\_\_\_\_ de M. \_\_\_\_\_

2. - Lettre en date du \_\_\_\_\_ de M. \_\_\_\_\_

3. - Lettre en date du \_\_\_\_\_ de M. \_\_\_\_\_

Voir détail p 20 du présent registre

le 3-02-2023

Jacques PINTÉ - Complément des remarques formulées précédemment  
En cas d'arrêt de fonctionnement prolongé d'une éolienne, est-ce possible  
d'exiger un démantèlement sans attendre la fin du contrat?  
Habitant Lebigy

PJ N°17/A

cf. chef de file ELAFAGE - Président de l'AER. Bourgogne la Vallée  
Bassin de la Saône et de l'Aube  
Le développement éolien est la source d'énergie  
la moins polluante!

1P/ Production de l'électricité avec le vent quasi de façon  
naturelle et écologique. Surtout que le vent est  
inépuisable!

Vous sommes situés sur des plateaux très ventés,  
pour preuve le parc éolien de Bassin de la Saône a un  
rendement de plus de 80%.

La consommation de la ville de Montreuil sur Saône  
vous avons besoin de plus en plus d'électricité

demain avec les voitures électriques. Demain nous  
allons consommer davantage et si on avait eu

moins d'opposition pour l'installation de ces machines.

ont aussi pas parlé de conception de courant  
en cas de coupure on devrait privilégier les

communes qui accepte ces machines.

L'implantation d'éolienne génère un revenu  
non négligeable pour la commune et la communauté

de communes. Les dotations de l'état n'augmentent  
pas mais les frais de fonctionnement augmentent

c'est pour toute ces raisons que il est nécessaire  
d'implanter des machines pour sécuriser l'avenir  
et conforter nos enfants

→ etelt

Je dis non à ce projet pour  
sauvegarder nos paysages.

Je suis né ici, mon arrière grand-mère  
y habitait déjà, aussi c'est le village  
de mes racines.

Cette vallée aux versants verdoyants, les cultures  
étant réfugiées sur le plateau vos st denseux ;  
c'est mon havre de paix pour vivre ma  
vie. J'ai tellement attendu ces moments,  
j'ai et voilà maintenant à cause de l'ambition  
diminuer d'une seule personne, mes paysages  
de rêves vont être saccagés.

De grâce, prenez en compte la qualité de vie  
des habitants qui va être spoliée.  
Respectueusement

Salomé Nicole



Boubers les Mesnards  
Salomé

M SALOMÉ Bernard



PJ P18 (A)

remise une lettre + 3 feuilles recto verso

3/2/2023

Mr Charles GUILBERT remise PJ n° P18 (B)

Mr Patrice GLACON. Boubers  
- est-ce que les 7 2000 € seront versés à la commune ?  
sous quelles conditions et quand ?

3 février 2023

P 18/1

ISABELLE ROUX

1 page remise le 03/02/23

Association de sauvegarde des ondulations  
montreuillaises

6 pages remises le 03/02/23

5 pers.

DIPIER SANTUNE

1 Page remise le 03/02/2023

A1

Association de sauvegarde des ondulations Montreuilloises G<sup>o</sup> R<sup>o</sup>

1 page ISABELLE ROUX

B

M. Christian SCELERS

M. BOUBERS Les NEMONS dépose un courrier  
recto en date du 3/02/2023 concernant l'enquête  
publique relative à possible implantation d'éoliennes  
Scelers

M. SCELERS remet un courrier recto de monsieur HANGUET  
Bernard de [redacted] à BOUBERS Les  
Nemond ne pouvant se déplacer à la permanence 1<sup>pers</sup>  
de l'enquête publique. Scelers

M. BACHERONT, Frédéric de [redacted]  
se présente à nouveau pour remettre un courrier recto  
dont l'objet principal est la dévalorisation du foncier  
pour les particuliers. Bacheront 1 pers

M. ERARD, Directeur du GDEMT-62 se présente pour fins de  
remettre un courrier composé de 6 pages relatif au parc  
éolien « Les Magnolias ».

2 pers.

3 février 2023

- M. POTIER, Sébastien se présente au nom de l'association "les ordures moutreilloises" et à titre personnel, demeurant à SENEY dont la commune est concernée par un projet éolien (3 éoliennes). Son argumentation contre les projets d'éolien est le suivant ;
- Pollution visuelle et sonore
  - Destruction des paysages de nos campagnes
  - Dévaluation des biens immobiliers -
  - Perturbation des couloirs migratoires -
  - Impact sur la santé -
  - Projet porté par des élus locaux pour lesquels ils bénéficieraient de redevances financières pendant ou après leur mandat pour eux ou des membres de leur famille (contraire à la Charte de l'Élu Local) -
  - Ouverture certaine à d'autres projets éoliens dont la finalité est de créer de toute part un énorme parc éolien ressemblant à celui de la commune de Fruges -
  - L'importance de ces parcs éolien dans nos petites communes rurales peu peuplées, me semble un moyen évident de faire le moins de dégâts politiques possibles (concentration du nombre d'éoliennes importante dans la 4<sup>ème</sup> circonscription) -
  - Discorde locale au sein de nos villages qui divise notre ruralité -
  - Les éoliennes ne semblent pas faire face aux besoins d'électricité ce qui nous plonge dans une crise énergétique dans précédent (époque de coupures électriques et maintien à l'écarté suite au réchauffement des centrales nucléaires -)

S. Potier

Dépot dossier à l'EP par

page 18/3

Registre Enquê

Monsieur Grioche Yves de S<sup>ra</sup> Antreberthe.  
SPPEF.€

PS 18/3/A

Rapport 16 pages et pièces jointes: 8 -  
Nombre total: 24 pages

depot 1 courrier Florence Nanbaere (Sempy).

1 page recto-verso.

PS 18/3/B

depot 1 courrier <sup>1 page RO</sup> Memeych Lady  
Sempy.

PS 18/3/C

depot 1 courrier -

VERHAEGHE Françoise

ST Denoemx

PS 18/3/D

1 Page recto verso.

le 3/02/2023

depot 1 courrier

DESCHAST Elisabeth

ST Denoemx

1 page le 3/02/2023

PS 18/3/E

également sur internet - il n'y a qu'à se présenter dans le beau village de BARBEES-LES-HESMOND pour mesurer l'intérêt de préserver son authenticité - Rien ne doit justifier de détruire, sacrifier ce beau paysage - Par ailleurs, l'étude minimise la visibilité des éoliennes depuis MONTREUIL SUR MER situé à plusieurs kilomètres d'ici. à just titre - Aussi, la question ne se pose plus si les éoliennes s'implantent à proximité - Le tourisme est en danger ! L'argent qui profite à certains ne doit pas sacrifier un territoire et une population qui va souffrir de l'implantation des éoliennes - Malgré le nombre de machines incalculables en FRANCE, la production ne répond pas aux besoins de la population - Cette source d'énergie n'est pas une solution pour notre pays.

PS/18/4/A X

Madame Valérie DELSAUX

Mr DERAY Pascal Maire d'HESMOND.

est venu échanger avec les personnes présentes.

Une délibération sera rendue dans le délai prévu.

J



M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> Leroy Christian  
de Y<sup>e</sup> Denceux

Page 18/5

remise d'une pièce jointe le 3.2.23



PS-18/5 | A

M<sup>r</sup> WIDENER, Jean-Pierre et HURBERT se présente  
pour déclarer FAVORABLE au projet d'éolien sur  
BOUBERS LES HERMOND. M<sup>r</sup> WIDENER est agriculteur  
et exploitant dans cette commune de BOUBERS.  
Le responsable du projet H2AIR m'a permis de  
bénéficier de nouveaux chemins très bien aménagés  
aussi bien privés que communaux. Ce projet  
va m'apporter un revenu supplémentaire car une éolienne  
sera implantée sur une de mes parcelles que je loue.  
Ma situation professionnelle étant variable en qualité  
d'agriculteur, cela ne fera un revenu fixe et  
garanti supplémentaire.



2

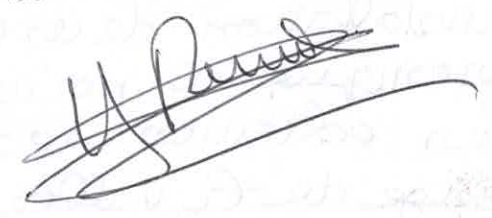
Madame Valérie MAGNIEZ se présente à la permanence  
du 3 Février 2023 concernant l'enquête publique relative  
au projet d'installation d'éoliennes "Les Magnolias";  
Je ne suis pas favorable à l'installation de ces éolennes  
je pratique une activité touristique à moins de  
3 km en vol d'oiseau; et ces éoliennes ne seront  
pas bienvenues dans le paysage de la vallée de  
l'Embryonerie. D'ailleurs, ce n'a pas été dans l'enquête  
des points de vue des éoliennes à partir de la

départementale haversant Hesmond. Page 18/6  
(Photo par exemple), Par ailleurs il est dit que  
des hyaune sont zéoriche à centrale au dela  
d'embroy. Ces travaux auront une grave  
conséquence sur mon activité touristique (camping)  
Autre chose: il est que des vidéos ou autre  
moyen vont être installé sur les bâtiments  
publiques se trouvant sur ces faces de hyaune  
et j'aimerais bien avoir lesquels.  
Dernière chose → à part l'argent que ça va  
rapporter à des propriétaires, c'est des terres  
sables qui partent, du bétonnage (on en  
fait quoi dans 20 ans ...); quand sera  
t-il fait le recyclage de ces terres dans 20 ans  
En plus, le dégrèvement que cela causera,  
Nos départementales sont déjà surchargées  
(400 véhicules; à 1000 véhicules); qu'est  
ce que ça va donner ~~1000~~ camions des  
allées retours sans retour de camions.  
Bref: je suis sceptique, et vraiment  
compte.  
Une station domestique peut être  
serait une d' à financer par les particuliers  
j'ai déjà une antenne téléphonique à 400 m  
et est bon! il est où notre rural?

K

---

Le vendredi 3 Février 2023 à 19<sup>h</sup>00 dernière  
de la 5<sup>ème</sup> et dernière permanence par  
Mr Vital RENOND Commissaire Enquêteur.



Le présent registre ainsi que les 30 pièces jointes pièces  
qui y sont annexées et le dossier d'enquête sont adressés par mes soins, le 03/03/2023  
à M. le Prefet du Pas de Calais

(Voir mention de clôture en page 16)

**CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR**

Voir-rapport d'enquête publique  
- Conclusions et Avis motivés

~~[Lined area crossed out with a large diagonal line]~~



EP 22000136/59 - BOUBERS LES HESMOND		
IDENTIFICATION DES PJ		
PJ	N°	REDACTEUR
PJ	02,A	VENT CONTRAIRES
PJ	06,A	MACHIN JEAN PAUL
PJ	10,A	COURTOIS EVELYNE
PJ	13,A	STRACHOVSI
PJ	13,B	VERHAEGUE
PJ	13,C	BACHIMONT
PJ	13,D	DESCHODT ELIS
PJ	14,A	VENT CONT
PJ	14,B	GLACON BRUNO
PJ	14,C	CHASSAGNE
PJ	14,D	LEFEBVRE C
PJ	15,A	GLACON PATRICE
PJ	15,B	BEAUGRAND
PJ	17,A	PINTE
PJ	18,1,A1	SANTUNE
PJ	18,1,A2	ASSO SAUV OND MONT
PJ	18,1,A3	ROUX ISABELLE
PJ	18,1,A4	SCELERS CHRIST
PJ	18,1,B	HANQUEZ BERNARD
PJ	18,1,C	BACHIMONT FRED
PJ	18,1,D	GEDAM EVRARD
PJ	18,3,A	GRIOCHE Y
PJ	18,3,B	MANHAEVE F
PJ	18,3,C	HEMERYC J
PJ	18,3,D	VERHAGUE F
PJ	18,3,E	DESCHODT ELIS
PJ	18,4,A	DELSAUX VAL
PJ	18,5,A	LEROY CHRIST
PJ	18,A	SALOME B
PJ	18,B	GUILBERT CH



